



Compte-rendu Observatoire citoyen de la Toxicomanie

Atelier du 7 avril 2021

Participants

- **Adj** **AHOUDIAN**, Adjoint au Maire du 19^{ème} arrondissement en charge de la prévention, de la sécurité et des relations avec les centres sociaux
- **Andrea FUCHS**, Adjointe au Maire du 19^{ème} arrondissement en charge de la participation citoyenne
- **Séverine GUY**, Adjointe au Maire du 19^{ème} arrondissement en charge des solidarités, de la santé et de la réduction des risques
- **Alice TIMSIT**, Déléguée du Maire du 19^{ème} arrondissement pour le Conseil de quartier Bassin de La Villette, Conseillère de Paris
- **Philippe COSNAY**, membre du cabinet de François DAGNAUD
- **Fahd ZHAR**, membre du cabinet de François DAGNAUD
- **Amaury GAILLARD**, membre du cabinet de Colombe BROSSEL, Ville de Paris

- **Jean-Pierre COUTERON**, Psychologue clinicien spécialisé dans les toxicomanies

- **Mmes L et L**, membres du collège des habitants engagés, Collectif Action Stalingrad

- **MM. C et R, Mmes F, H, et L B**, habitants et habitantes du 19^{ème} arrondissement tirés au sort sur les listes électorales

L'atelier débute à 18h35.

· Ouverture de l'atelier par Séverine GUY, Adjointe au Maire du 19^{ème} arrondissement

Mme GUY salue les participants à ce deuxième atelier de l'Observatoire citoyen de la toxicomanie et les remercie de leur présence. Elle note que certains ont déjà assisté à l'atelier précédent et que M. le Maire ne pourra se joindre à eux ce soir. Mme GUY assumera le rôle de modératrice : elle s'assurera que la parole circule correctement et du respect des horaires.

Le thème du groupe de travail est aujourd'hui axé sur les interventions de premier degré. Les séances plénières de l'Observatoire ont été l'occasion d'évoquer largement les maraudes, dédiés aux riverains ou aux usagers. La séance de ce soir permettra d'élargir les réflexions au traitement de l'espace public de manière plus générale. Il sera question de tous types d'intervention. La parole sera libre, permettant ainsi d'aborder l'ensemble des sujets souhaités.

Il est proposé d'effectuer un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

· Tour de table des participants à l'atelier

M. COUTERON exerce comme psychothérapeute depuis trente ans dans le domaine des addictions. Il est l'animateur de l'ensemble du processus lié à l'Observatoire. Il est présent ce soir afin d'entendre les débats et animera plus spécifiquement le troisième atelier. Il ajoute que ces ateliers sont réservés aux citoyens, qu'ils soient impliqués dans des associations ou tirés au sort, et qu'ils visent à leur laisser la parole. Les autres intervenants aideront quant à eux à formaliser les observations des riverains.

Mme L B est une habitante tirée au sort ; elle habite quai de la Seine.

M. GAILLARD est membre du cabinet de Colombe BROSSEL ; laquelle est élue du 19^{ème} arrondissement, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la propreté.

M. R est un citoyen tiré au sort. Il habite rue de Tanger.

Mme L appartient au collège des habitants engagés. Elle habite quai de la Seine, son appartement donne sur la rue de Soissons. Elle a découvert le sujet du crack sous un autre angle depuis un an.

Mme L appartient également au collège des habitants engagés, elle est membre du collectif Action Stalingrad, et habite depuis quinze ans quai de la Seine, au niveau de la Maison des Canaux et du cinéma MK2. Elle aussi est confrontée plus directement au sujet du crack depuis un an, depuis le premier confinement.

Mme TIMSIT est élue de la Mairie du 19^{ème} arrondissement, Déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Bassin de La Villette. Elle habite depuis toujours cet arrondissement, que ce soit rue de l'Ourcq, rue de Thionville ou rue Léon-Giraud.

M. ZHAR est Directeur de cabinet adjoint du Maire du 19^{ème} arrondissement.

M. AHOUDIAN est Adjoint au Maire du 19^{ème} arrondissement en charge de la prévention, de la sécurité et des relations avec les centres sociaux.

Mme F est riveraine du quartier Jaurès-Stalingrad. Elle a participé à l'atelier précédent qu'elle a trouvé très intéressant et se réjouit que les discussions puissent se poursuivre.

Mme GUY confirme que la séance de travail précédente a été très instructive : le format resserré en groupe de travail permet d'échanger avec un niveau de qualité bien meilleur. Il est à espérer que le même résultat sera obtenu ce soir.

• Prises de parole des participants à l'atelier

Mme L a tenté, pour chaque sujet énoncé dans le titre de l'atelier, d'imaginer ce qui pourrait être fait. Cette réflexion a été menée sans tabou.

Les maraudes

Mme L et d'autres habitants voisins partagent le constat suivant : les maraudes ne sont pas connues, ni visibles. Il est difficile de savoir comment les contacter pour signaler des personnes en détresse. Le cas de consommateurs accompagnés d'enfants est cité. Une rumeur fait état d'une femme enceinte. Un axe semble devoir être développé autour du renforcement des maraudes et de la fréquence de leur passage.

Mme L les imagine intervenant 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, avec une temporalité adaptée à la situation actuelle, où une scène de consommation se déroule aux jardins d'Éole en journée et place Stalingrad (quai de la Seine et Maison des Canaux) la nuit. Leur action devrait idéalement porter sur l'espace public et sur les souterrains, notamment le métro.

Une action de communication à destination des habitants serait par ailleurs nécessaire avec, par exemple, des rencontres. Mme L signale avoir pris connaissance d'un dépliant, mis en ligne sur le site de la Mairie, intitulé *Usagers de drogues en situation de précarité sur l'espace public, Qui intervient ?* Celui-ci donne des numéros de téléphone et des explications. Il pourrait être amélioré et aborder le sujet sous un angle permettant aux riverains de savoir précisément qui contacter en fonction de leur quartier et des situations constatées.

Mme L imagine une équipe dédiée à la problématique du crack et composée de personnes connaissant le terrain, mais aussi les individus. Elle remplirait une mission de médiation et de prévention en distribuant des pipes à crack et du matériel d'hygiène notamment. Elle pourrait prendre la forme d'une maraude pédestre, et non celle d'un point fixe tel que celui du camion de Gaïa ; lequel est devenu un véritable rendez-vous. Cette maraude devrait porter une attention particulière à la connaissance des personnes toxicomanes mais aussi des riverains, et faire figure de point de contact immédiat pour ces derniers.

Les personnes à auditionner

Mme L souhaiterait que l'Observatoire puisse auditionner Marie-Noëlle VILLEDIEU, Directrice départementale de Paris pour l'ARS Île-de-France. L'ARS pilote et budgète en effet ce qui est ensuite alloué aux associations au sein du Plan crack ; il serait donc intéressant de savoir ce qui peut être mis en œuvre à ce niveau.

Mme L souhaiterait aussi que soit additionnée Armelle De GUIBERT, laquelle est Directrice générale de l'association Aurore.

Mme L confirme que le dimensionnement actuel de la maraude doit être interrogé. Si elle ne s'était pas personnellement impliquée sur ce sujet, elle n'aurait jamais su qu'une maraude à destination des riverains existait.

Les horaires et les jours de travail de cette maraude semblent totalement déconnectés de la réalité vécue par les riverains et des horaires de consommation des usagers de crack. Si les habitants connaissent les membres de cette maraude, ils les voient très peu. Un décalage existe donc entre ce qui est mis en place et les réalités du terrain.

Mme GUY précise que la maraude destinée aux riverains est dédiée à la médiation et a été relancée dans le cadre du Plan crack. Elle a pu personnellement constater que la plupart des individus présents sur les scènes de consommation la connaissaient. Certes, cela ne concerne pas les consommateurs de passage lors d'un « week-end crack » à Stalingrad. Mais les autres usagers ou dealers identifiés par les habitants sont connus de ces équipes. Ces dernières sont pourtant perçues par les habitants comme n'étant pas présentes, pas au bon moment, et pas assez souvent. Ils en concluent qu'elles ne sont pas assez nombreuses.

Mme L considère que l'équipe étant restreinte et le périmètre à couvrir très large, il est logiquement impossible à cette maraude d'être présente 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Mme L remarque que la configuration est différente le soir : les habitants qui sont aux premières loges ont pu constater un renouvellement des publics depuis le premier confinement. Le noyau central des personnes toxicomanes et les anciens connaissent en effet Sully ou Gaël. En dehors de ce cercle d'individus, une multitude de personnages différents apparaît le soir : elle est composée de consommateurs ponctuels mais aussi d'usagers réguliers moins connus des maraudes, et vice-versa.

M. COUTERON relève la différence entre les maraudes et la maraude destinée aux riverains. Elles sont jugées individuellement performantes mais insuffisamment présentes et pas toujours aux bonnes heures. Il demande si les remarques formulées valent pour l'ensemble des maraudes.

Mme L considère que le but de cette réunion est d'envisager des améliorations. Les situations dont les riverains ont été témoins lors du premier confinement étaient dramatiques. Le chaos était total, les habitants ont donc cherché à agir. Ils se sont informés et ont acquis une expertise certaine. À ce titre, l'initiative d'associer aux réunions de l'Observatoire des habitants tirés au sort est saluée.

Il est regrettable que les maraudes soient peu visibles, peu connues. Malgré le fait que différentes maraudes figurent dans le Plan crack, aucune réunion de riverains n'a été organisée. Mme L connaît à titre personnel la maraude animée par Gaël et Sully. Elle a également pu échanger avec trois membres de l'association Aurore. Toutefois ces maraudes ne sont pas visibles : ses membres ne sont, par exemple, pas vêtus de manière distinctive.

Mme GUY note qu'il est normal que les habitants connaissent davantage l'équipe de la maraude destinée aux riverains formée par Gaël et Sully dans la mesure où elle est dédiée aux habitants et à la médiation. Les autres maraudes, Aurore, Gaïa ou Oppelia, interviennent sur le terrain auprès des usagers de drogue. Elles n'ont pas tout à fait le même objectif. La maraude destinée aux riverains n'a pas vocation à distribuer du matériel en ambulancier afin d'éviter le rendez-vous du bus. Le matériel de consommation est distribué par les maraudes dédiées aux usagers de drogue. Il est normal, dans un contexte standard, que ces dernières ne soient pas connues des riverains. Toutefois, dans le contexte actuel, il est compréhensible que la question soit posée.

M. COUTERON considère que ce point est important.

Mme L remarque que beaucoup d'habitants sont en détresse. Cette situation les gêne, certes, mais au-delà, ils sont humainement exposés à des scènes dont ils n'ont pas nécessairement envie d'être témoins. Ils sont démunis. Il s'agit aussi de familles avec des enfants. Lorsqu'elle évoquait précédemment les maraudes, elle les envisageait dans leur globalité. Si les habitants ne connaissent que la médiation pour riverains, cela dénote un déficit de communication envers eux. Adopter le point de vue des habitants pourrait permettre de détailler les dispositifs déployés sur le terrain en fonction de leurs problèmes, interrogations ou besoins de signalement. Une action de communication

efficace devrait permettre de fournir aux riverains des contacts précis par rapport à une situation donnée.

M. COUTERON se souvient que, lors de la première séance, une certaine confusion régnait quant aux types de maraudes et à leurs missions respectives. Il faudrait donc mieux faire connaître l'ensemble des maraudes et voir comment elles peuvent s'articuler les unes avec les autres, y compris dans les cas où elles sortiraient un peu de leur mission initiale pour intervenir sur un problème particulier.

Mme L revient sur ce qu'elle imagine en termes d'équipe de rue dédiée au secteur de Stalingrad : il faudrait que cette équipe associe différentes personnes, sur le terrain ou par téléphone, et qu'elle ait une connaissance des usagers et des habitants. Il est important que les habitants sachent que les usagers ne sont plus livrés à eux-mêmes. Ils ont en effet ce sentiment dans la mesure où ils ne voient personne et que la situation s'aggrave par moment.

Sans lister les fonctions des maraudes, il faudrait orienter une démarche de communication vers les habitants. Lorsque des scènes de consommation de crack ont cours dans un quartier, ses habitants devraient disposer d'un kit avec des contacts et des numéros de téléphone pour pouvoir signaler des situations ou des comportements. Par exemple, la maraude-médiation peut s'occuper des intrusions, sans intervenir sur le volet policier ou judiciaire. Les riverains, au lieu de tourner en boucle sur ces sujets, pourraient s'adresser à elle, la contacter par téléphone ou par mail pour signaler des intrusions, des comportements étranges, des personnes dangereuses pour elle-même, pour les autres, ou la présence d'enfants. Une sorte de guide pratique, un outil de communication à destination des riverains, serait nécessaire pour recenser les équipes compétentes afin de prendre en compte toutes les situations connues.

M. R vit dans le quartier de Stalingrad depuis seulement deux ans. Habitant rue de Tanger, il n'est pas immédiatement voisin de scènes de consommation ou de vente de crack. Toutefois, il s'est renseigné, a participé aux premières réunions, et rejoint ce qui vient d'être dit quant à la visibilité insuffisante et aux horaires inadéquats des maraudes.

L'étude Crack en Île-de-France vient de paraître. Par rapport aux maraudes, elle préconise notamment d'embaucher davantage, de diversifier les profils des équipes en matière de discipline, de formation, d'expérience dans le domaine de la réduction des risques et dans celui de la psychiatrie. Bon nombre de consommateurs de crack ont en effet des problèmes de cet ordre.

Cette étude fait également référence aux usagers semi-insérés : des personnes qui viennent sur place au coup par coup, non pas pour consommer, mais pour s'approvisionner. Il pourrait être intéressant de mettre en place des maraudes spécialisées afin de cibler ce type de public et de l'orienter vers des dispositifs de prise en charge. Chacun sait que leur dégringolade peut en effet être très rapide.

Mme GUY considère que la prise en charge des personnes ne faisant que passer pour acheter constitue un sujet de santé publique au sens large : il faut réussir à les capter afin de pouvoir les accompagner. Mais en termes d'occupation de l'espace public, ces personnes ne sont pas celles qui posent problème au quotidien. Si les scènes de crack n'étaient constituées que de personnes venant acheter et repartant ensuite, cet atelier n'aurait probablement pas lieu d'être. Ceci dit, le public semi-inséré peut avoir un impact sur l'espace public : 400 logements ont été attribués, certaines personnes travaillent, d'autres viennent passer un week-end à Stalingrad de temps en temps.

Comme évoqué hier, la consommation de crack renferme une dimension sociale : les usagers ont envie de consommer ensemble. Ceux qui sont hébergés à l'hôtel n'y fument pas leur pipe à crack mais préfèrent le faire avec les autres consommateurs ; ce qui ne facilite pas le quotidien des habitants. Ces comportements sont ceux qui impactent le plus l'espace public. Cela n'empêche pas de mettre en œuvre des dispositifs de prise en charge

à destination des personnes ne venant qu'acheter, il s'agit d'un sujet de santé publique, mais qui génère moins de nuisances.

Mme H réside au début de l'avenue de Flandre et souhaite réagir au sujet des intrusions. Plusieurs fois par semaine, des personnes entrent dans son immeuble en donnant des coups de pied dans la porte d'entrée ; et ce depuis plus d'un an. Celle-ci a été renforcée, sans succès malheureusement. Ces intrusions ont cessé dernièrement en raison du couvre-feu. Auparavant les personnes s'introduisant dans l'entrée étaient chaque fois différentes, ce qui laisse à penser que l'immeuble a été repéré comme un endroit permettant de passer la nuit.

Cette situation est très pénible, surtout pour la locataire du rez-de-chaussée. Les voisins ont contacté le Commissariat du 19^{ème} arrondissement : la solution qui leur est proposée consiste à changer la porte d'entrée, ce qui ne devrait que reporter le problème sur les immeubles aux alentours. Mme H pense que la situation pose problème la nuit. Si elle entend des bruits parfois, il est généralement une heure du matin, elle n'appelle pas la police et ne descend pas voir de qui il s'agit. Elle ignore précisément ce qui pourrait être fait.

Mme GUY lui demande si elle connaît la maraude dédiée aux riverains.

Mme H ne l'a pas contactée : les personnes viennent la nuit. Il est difficile de prendre rendez-vous à une heure du matin. L'année dernière, la personne qui fait le ménage dans l'immeuble a été agressée. Lorsque le café au bas de l'immeuble était ouvert, les employés délogeaient les consommateurs de crack à cinq heures du matin. Dorénavant, les habitants ne savent plus trop quoi faire, si ce n'est changer la porte d'entrée. Le problème existe réellement la nuit. Les usagers de drogue sont devant la caisse primaire d'assurance maladie. Certains restent à cet endroit, d'autres entrent dans les immeubles pour y consommer et y discuter toute la nuit.

Mme GUY signale que la CRAMIF a demandé un aménagement afin de fermer la rampe propice aux rassemblements le soir et la nuit. La Mairie du 19^{ème} arrondissement supporte activement cette démarche et fait tout pour que ces travaux puissent être réalisés. Bien que cette solution ne fasse que reporter le problème à un autre endroit, elle permettra néanmoins d'apporter une respiration aux habitants vivant à proximité immédiate. Les débats menés depuis le début des réunions de l'Observatoire montrent que la réflexion doit porter à la fois sur des solutions à long terme (l'aménagement de la place Stalingrad a été évoquée hier), mais aussi sur l'espace-temps collectif immédiat. Dès ce soir, les habitants vont devoir supporter des cris. Ces deux niveaux sont donc à traiter.

M. COUTERON note que la question portant sur la nuit est récurrente. L'observation citoyenne insiste sur ce point. En tant que professionnel, il sait qu'à une certaine heure son travail cesse. Les institutions sont globalement orientées sur des horaires de travail classiques. Bien que ces horaires aient pu être légèrement décalés par rapport à certains publics, ils posent un véritable problème qu'il ne faut pas omettre.

Ce point n'est pas l'objet de la réunion de ce soir, mais si les participants à l'atelier souhaitent auditionner l'ARS ou la nouvelle responsable de l'association Aurore (qui auparavant travaillait pour les Petits Frères des Pauvres), il apparaîtra que les problèmes d'horaires sont liés à des problèmes de salaires. Il faut le dire : un professionnel n'est pas payé au même tarif horaire selon qu'il travaille de jour ou de nuit.

Mme L note que c'est la raison pour laquelle elle souhaite que l'Observatoire puisse auditionner un membre de l'ARS. Si des efforts sont faits à court, moyen et long terme pour résoudre le problème de santé publique, la tranquillité publique va mécaniquement s'améliorer. Les dealers sont l'affaire de la police. Les consommateurs, les usagers,

relèvent quant à eux de la santé publique. Mme L considère que ce volet de santé publique est insuffisant.

Elle évoque le protocole de déploiement du Plan crack ; lequel offre un panorama de bonnes mesures dont malheureusement très peu ont été mises en œuvre. Sans dresser le bilan du Plan crack, il est symptomatique de constater qu'un vœu a été émis la semaine dernière lors du Conseil d'arrondissement pour que soit mise en œuvre la mesure n° 5 ; laquelle a été cosignées par toutes les parties prenantes au Plan crack. En tant que citoyenne et habitante du 19^{ème} arrondissement, Mme L se demande pourquoi cela n'a pas été fait avant. Le Plan crack remonte à deux ans. Ses mesures relèvent du bon sens. Il faut les mettre en œuvre et se demander ce qui bloque au niveau de l'ARS.

Mme GUY partage ce constat. Elle souhaite revenir sur les éléments bloquants. Sans disposer de toutes les clés, elle constate que la maraude interdisciplinaire, mobilisant addictologues et psychologues, est présente dans le Plan crack depuis le début. Ce Plan crack a fait l'objet de nombreuses réunions, il a été construit avec l'ensemble des acteurs. La Mairie du 19^{ème} arrondissement y a participé, elle a beaucoup porté le sujet de la maraude destinée aux riverains, ou celui de la maraude interdisciplinaire. S'il est permis d'imaginer de nouvelles choses, le Plan crack est déjà très complet. Il aborde les accueils de jour et de nuit permettant la consommation, les réseaux, ou la présence accrue des maraudes. Ces éléments ont été posés, mais le déploiement du Plan crack a été extrêmement perturbé par la crise sanitaire. Il ne s'agit pas d'une excuse, mais d'un fait.

Mme L remarque que le Plan crack a démarré en 2019. La crise sanitaire ne représente donc qu'une année d'un plan budgété sur trois ans.

Mme GUY ne conteste pas ce point. Elle observe que l'audition de Mme VILLEDIEU est une très bonne idée en ce qu'elle montrera que, depuis un an, toutes les équipes de l'ARS sont mobilisées sur le thème du COVID.

Par ailleurs, le Plan crack renfermait beaucoup de mesures portant sur l'hébergement et le logement. Le constat de départ montrait en effet que l'essentiel des consommateurs de la scène était sans domicile. Le bon sens commandait donc de commencer par leur mettre un toit sur la tête. Sans être miraculeuse, cette première initiative est réputée vertueuse. Beaucoup de dispositifs sont alors apparus nécessaires : des hébergements d'urgence ou des mesures de stabilisation. Grâce à la crise sanitaire, 400 chambres d'hôtel ont pu être mises à disposition. En revanche, trouver du foncier dans Paris afin de mettre en œuvre d'autres dispositifs de stabilisation, en diffus, afin de mieux gérer les parcours s'avère beaucoup plus difficile. Les associations et les partenaires demandent à la Mairie de fournir des logements sociaux. Or, Paris compte des centaines de milliers de demandeurs en attente. Créer massivement du logement social ou contourner la file d'attente existante en la matière n'est pas si simple, tout comme trouver du foncier pour construire des centres d'accueil. La direction en charge des sujets d'hébergements à la Préfecture, la DRIL, fournit un effort énorme via le budget alloué aux 430 chambres d'hôtel. Les efforts sont donc faits, mais ils en restent là et certaines mesures du Plan crack ne sont pas mises en œuvre.

S'agissant des maraudes et de l'extension des horaires d'accueil, il est souligné que le recrutement de l'équipe de la maraude destinée aux riverains a constitué une entreprise de longue haleine. Les profils sont techniques, spécialisés dans le travail de rue, ils doivent connaître le territoire et sont amenés à intervenir sur des horaires décalés, avec qui plus est des salaires qui ne sont pas à la hauteur de leurs missions. Maraude entre minuit et 4 heures du matin ne représente pas le même niveau de pénibilité qu'entre 10 et 15 heures. Ce travail doit être correctement rémunéré ; tel n'est pas le cas aujourd'hui. À l'évidence, le recrutement de ces personnes est impossible : avec de tels niveaux de salaires, ces profils sont introuvables.

M. COUTERON ajoute que cela n'explique pas tout. Mme L a raison de rappeler que le Plan crack a débuté en 2019. Certains points sont donc à traiter hors crise. Une question devra être posée à l'ARS quant à la difficulté souvent rencontrée par ces dispositifs : ils sont démarrés les uns après les autres sans véritable interaction entre eux. Telle chose est faite, ensuite telle autre. Mais si un dispositif est mis en place sans qu'un second le soit en même temps, le premier s'épuise rapidement.

C'est la raison pour laquelle les témoignages apportés sont importants : sans faire le travail à la place de l'ARS, il convient de faire remonter ce qui semble déficitaire ; à savoir la visibilité et la pertinence des maraudes à certains moments, notamment la nuit, et dans certains lieux. Les témoignages exprimés hier quant à l'action de la police présentaient à cet égard des convergences.

Des questions techniques devront être travaillées : une des conséquences des accords du Ségur de la santé est la fuite des personnels médico-sociaux ; lesquels préfèrent aller à l'hôpital pour toucher la revalorisation Ségur. Certains recrutements deviennent impossibles. Le cas des psychiatres est particulièrement préoccupant. Plus les compétences sont spécialisées, plus ce problème se pose.

Les outils du Plan crack tirent leur utilité de leur interaction. Les habitants les jugent insuffisants en quantité, mais aussi par rapport aux moments où ils sont nécessaires, comme le disait Mme H. Une partie de l'efficacité de ces dispositifs est amoindrie par le fait qu'ils ne peuvent être en interaction : on a des logements mais pas ceci, la maraude mais pas cela, etc. Il faut accepter de porter collectivement cette critique. Elle n'attaque pas la logique du Plan crack, mais sa mise en œuvre et son déploiement qui paraissent incohérents, comme l'a dit Mme L.

Mme L qualifie d'inquiétants les freins à la mise en œuvre du Plan crack qui viennent d'être évoqués par Mme GUY ou M. COUTERON. Elle en conclut que les maraudes interdisciplinaires ne seront jamais mises en place.

M. COUTERON répond que des fonds sont nécessaires.

Mme L demande ce qui est proposé et ce qui va être fait pour que les mesures contenues dans le Plan crack deviennent effectives.

Mme GUY dit vouloir utiliser tous les moyens à la disposition de la Mairie d'arrondissement et de la Mairie de Paris.

Au niveau de l'arrondissement, l'Observatoire est un des éléments qui permet à la Mairie de communiquer. Pouvoir s'appuyer sur cette instance et sur ce qui en ressort est un aspect puissant de cette action. Un vœu va également être proposé en Conseil d'arrondissement afin qu'il remonte en Conseil de Paris, et que la Ville saisisse l'ARS par rapport à la maraude interdisciplinaire. La Mairie encourage en parallèle un acte II du Plan crack. Bien que l'acte I doive encore être achevé, il s'agit d'aller de l'avant et de discuter de l'acte II. L'enthousiasme et l'espoir suscité au départ par le Plan crack était dû au fait de mettre autour de la table autant de partenaires différents et qu'ils se mettent d'accord sur un plan d'action. Aujourd'hui, la Mairie constate que les résultats sont insuffisants, et essaie donc de recréer ce moment où les acteurs se réunissent afin de définir la prochaine priorité. En termes d'espace-temps, cela n'apporte pas de solutions immédiates pour les habitants, mais il s'agit des moyens institutionnels à disposition.

Mme GUY propose de revenir au sujet de l'espace public afin d'envisager justement cet espace-temps immédiat. Tout en poursuivant ses initiatives quant à l'acte II du Plan crack ainsi qu'à la mise en œuvre des actions sur lesquelles tous les acteurs se sont engagés, la Mairie a conscience que les habitants ont une scène de consommation sous leurs fenêtres. Le temps que la maraude interdisciplinaire soit mise en place et prenne de l'ampleur, cette situation perdurera.

Mme GUY lance le sujet de la propreté. Un membre du cabinet de Colombe BROSSEL est présent pour en discuter. En effet, cette scène de crack pose des problèmes de propreté au sens large. La zone est sale en permanence.

Mme L précise que le quartier est sale, mais aussi que certains déchets présentent un réel danger. Le travail des éboueurs de Paris est salué : ils sont présents au quotidien pour nettoyer et traiter une situation qui n'est pas gérée. En termes de pénibilité, ce personnel est quotidiennement très exposé.

M. GAILLARD remarque que le contexte est très particulier pour les agents de propreté. Il souhaite donner des éléments chiffrés quant au renfort apporté en matière de propreté et se dit prêt à entendre le point de vue des riverains à ce sujet.

Depuis le premier confinement, les passages qui avaient lieu plusieurs fois par semaine sont dorénavant quotidiens. Les agents de la Ville, accompagnés d'agents de sécurité, y procédaient initialement. Ils bénéficient aujourd'hui du renfort du prestataire Korrigan. Le site est néanmoins très vite resali.

Une opération de nettoyage approfondi de la place Stalingrad va être menée en complément du nettoyage quotidien. Sa date n'est pas encore connue. Elle consistera à intervenir en hauteur pour éliminer graffitis, stickers et affiches. Les riverains ont le droit de bénéficier d'une remise en état complète de la place ; laquelle fournira par la même occasion des marges de manœuvre pour le nettoyage quotidien.

Mme L dit avoir remarqué une amélioration au niveau du nettoyage et de sa fréquence depuis le premier confinement. En revanche, par rapport à l'opération de nettoyage approfondi évoquée précédemment, elle signale qu'il ne se passe plus grand-chose aujourd'hui sur la place Stalingrad.

M. GAILLARD précise que cette opération portera également sur les abords de la place.

Mme L note en effet que la place n'est plus aujourd'hui le *hot spot* qu'elle a pu être avant le mois de mai dernier. La place est murée et les forces de l'ordre y sont présentes toute la nuit. Le nettoyage devra donc porter sur d'autres endroits : le quai de la Seine, la sortie du métro, les cinémas MK2, la rue de Soissons (laquelle est devenue une annexe de toilettes) et le terre-plein central de l'avenue de Flandre.

Elle constate qu'en plus des déchets dangereux liés à la consommation de crack (seringues, pipes à crack, médicaments), les déchets liés aux distributions alimentaires sont nombreux. Il s'agit de restes qui font la joie des rats et de déchets plastique. Les distributions alimentaires ont lieu trois ou quatre fois par soir, selon des modalités différentes.

Mme L précise qu'il s'agit de distributions alimentaires sauvages qui ne respectent pas la charte que la Ville de Paris a mise en place.

Mme GUY est régulièrement interpellée à ce sujet. Dès que les distributeurs sont identifiés, elle les rencontre. Ils n'acceptent pas toujours de lui parler. Le cas d'un distributeur évitant une rencontre depuis des mois est évoqué.

Mme L demande qui est ce distributeur.

Mme GUY répond qu'il s'agit de l'association Solidarité-Partage.

Mme L mentionne ne pas avoir vu cette association depuis un long moment ; cette dernière n'a pas dû apprécier les messages passés sur Twitter.

Mme GUY tente de faire preuve de diplomatie avec ces associations dans la mesure où les distributions alimentaires partent d'une bonne volonté. Elle leur explique que leur action est inutile dans la mesure où une distribution alimentaire a lieu quai de Jemmapes toute la semaine, et où le plus important site de distribution alimentaire de France est situé porte de La Villette. Ni les dealers ni les usagers de drogue ne souffrent de la faim. Bien que tous les distributeurs promettent de laisser le site propre en repartant, la multiplication des distributions alimentaires génère des déchets et des restes qui ne sont pas jetés dans les corbeilles de rue. Les usagers de drogue ne sont pas une population qui prête particulièrement attention à la propreté de l'espace public.

Mme GUY est souvent interpellée sur Twitter au sujet des distributions. Elle ne répond pas toujours aux messages dans la mesure où ils comportent une simple photo ne permettant pas d'identifier l'association. Les services de la Ville ne peuvent pas attendre de manière statique ces distributions alimentaires. Certaines ont lieu régulièrement, à peu près aux mêmes horaires, mais elles ne sont pas toujours identifiables. Les habitants sont invités à identifier les associations afin d'aider la Mairie : ils sont sur place et entrent souvent spontanément en contact avec elles.

Les services de la Mairie travaillent avec le Commissariat du 19^{ème} arrondissement sur ce sujet. La Commissaire a commencé à rencontrer les associations en tenant un discours quelque peu différent : sans autorisation d'occupation de l'espace public, des tables ne doivent pas être installées.

Mme L entre souvent en contact avec les associations, elle considère que cette démarche aide à comprendre la situation. Elle note que les tables sont très peu nombreuses. En revanche, il s'agit souvent de voitures qui stationnent sauvagement, dont les occupants ouvrent le coffre et distribuent de la nourriture. Cette image la choque : cela revient à nourrir des pigeons et manque de dignité. En balançant ainsi de la nourriture dont la provenance peut sembler douteuse, en distribuant des vêtements ou des chaussures, ces personnes se donnent bonne conscience mais génèrent un véritable capharnaüm. Il semble par ailleurs que les distributions ayant lieu à 22 ou 23 heures soient l'occasion de s'affranchir du couvre-feu et de s'ambiancer. Les habitants entendent souvent de la musique. Lorsqu'ils réagissent, une discussion sans fin s'engage où il leur est reproché de s'opposer au fait de nourrir des gens.

Pourquoi ne pas interdire les distributions alimentaires sur le site de Stalingrad après 22 heures ? Une équipe pourrait être mise en place afin de sensibiliser les associations qui distribuent, et qui ne sont pas parisiennes, à la Charte de la distribution alimentaire de Paris. Cette dernière insiste sur la propreté de l'espace public et les règles d'hygiène. Au-delà des déchets générés, la question de la dignité de certaines distributions alimentaires doit être soulevée.

Mme GUY note que les véhicules distribuant de la nourriture ne sont pas toujours des associations. Elle mentionne le cas d'un particulier qui avait 200 repas dans le coffre de sa voiture ; lesquels avaient été préparés dans sa cuisine.

Mme L remarque que la mise en place, même ponctuelle, d'une action de prévention à destination des distributions alimentaires pourrait avoir un effet dissuasif. Il serait intéressant que la Mairie de Paris mette en avant sa charte ; laquelle mentionne le respect des bénéficiaires. Il convient de sortir de la logique voulant que ces distributions ne soient ni autorisées, ni interdites. Les distributeurs, souvent de bonne volonté, génèrent un problème écologique. Des photos du bassin de La Villette circulent sur Twitter : des restes de distributions alimentaires y sont visibles, tout comme des canettes de bière qui sont les stigmates de ce qui se passe la nuit.

Il est proposé d'auditionner Nicolas NORDMAN afin d'envisager dans quelle mesure il pourrait mobiliser une équipe dédiée à la prévention et à l'information autour de la Charte de la distribution alimentaire. Cette dernière relève de la Mairie de Paris, elle doit être connue et respectée.

Il est aussi suggéré d'auditionner Léa FILOCHE et Dan LERT au sujet de la limitation des impacts environnementaux des distributions alimentaires. L'urbanisme tactique est un sujet présent au sein des conseils d'arrondissements parisiens. Il est question de supprimer les sacs en plastique des marchés. Pourquoi ne pas le faire lors des distributions alimentaires ?

Mme L revient sur le fait que les distributions alimentaires ne sont ni autorisées ni interdites. Cela aboutit à une situation incompréhensible. La Mairie comme le Commissariat sont au courant. Au-delà du fait de prendre contact avec eux, de quels outils disposent-ils à court terme pour les faire cesser ?

Mme GUY trouve l'expression « ni autorisées ni interdites » caricaturale. Elle ne peut pas refaire la loi ; laquelle n'interdit pas de venir en voiture, d'ouvrir son coffre et de procéder à des distributions alimentaires. En revanche, le fait d'avoir une installation fixe sur l'espace public est soumis à autorisation. Dans ce cas et en l'absence d'autorisation, il est possible de dire aux associations qu'elles n'ont pas le droit de rester. Si les distributions alimentaires sont légales, le fait qu'elles se déroulent pendant le couvre-feu peut paraître mal à propos.

Mme L remarque que pour pouvoir réaliser les repas, des collectes ont parfois lieu dans le quartier auprès des riverains. Cette situation est qualifiée d'ubuesque. La problématique des déchets dus à ces distributions alimentaires impacte particulièrement les espaces autour de la place où sont installés des grillages. Ces derniers ne servent pas à grand-chose : ils sont défaits tous les soirs. Les agents de la Ville sont contraints de les fixer de nouveau et de les nettoyer quotidiennement. Il est demandé ce qui peut être fait par rapport à ces grillages.

Mme GUY lie cette question à l'intervention de la police dans ce secteur. Celle-ci a été évoquée lors de l'atelier précédent et n'est pas jugée satisfaisante en matière de démantèlement du trafic. Le sujet semble être laissé aux mains du Commissariat du 19^{ème} arrondissement ; lequel n'est pas complètement compétent pour lutter contre les trafics de stupéfiants. À sa demande, des éclairages ont été installés entre la Maison des Canaux et le MK2. Lors d'une visite récente effectuée à cet endroit avec Nicolas NORDMAN et Emmanuel GRÉGOIRE au moment où l'éclairage public s'allume, il a été constaté qu'au lieu d'aider la police à traiter la scène de deal, les trafics perdurent. Il en est de même s'agissant des grillages. Le Commissariat a demandé à la Mairie de fermer les voies de circulation l'empêchant d'intervenir. Pour traiter la scène de deal, il fallait selon la police limiter les moyens de circuler facilement.

Mme L précise qu'elle ne parlait pas des murs en parpaings, mais des grilles sous les arcades.

Mme GUY répond qu'il s'agit du même sujet, l'idée étant de limiter la circulation. Ce point est d'ailleurs déjà ressorti dans le groupe de travail hier. La Mairie n'est pas persuadée de l'efficacité de cette mesure, d'autant que l'intervention de la police se limite à garer des cars de CRS au milieu de la place ou quelques voitures devant la CRAMIF.

Mme L signale un record allant jusqu'à seize cars de CRS sur la place.

Mme GUY estime que l'intérêt de ces grilles peut être remis en question. La Mairie les a installées pour faciliter l'intervention des services de police. Si elles sont inefficaces, pourquoi ne pas arrêter ?

Mme L souligne que son intervention ne concernait pas l'efficacité sécuritaire, mais plutôt la propreté. De part et d'autre des remparts, du côté du quai de la Loire et du quai de la

Seine, ces endroits sont absolument atroces. Les riverains sont contraints d'y passer au quotidien : il s'agit du seul passage pour se rendre de l'autre côté de la place.

Mme L ajoute que les grilles rendent ces endroits inaccessibles aux services de nettoyage.

Mme GUY confirme que l'ensemble des grillages et des murs complique les interventions de propreté.

M. COUTERON relève un point qui était ressorti dès la première réunion : l'incohérence des distributions alimentaires, des maraudes, des interventions de police ou de propreté. Il faut réfléchir à ce qui peut être amélioré.

Il est mentionné que cette situation revient à se tirer une balle dans le pied. Il est question de renforcer le nettoyage sans pouvoir suspendre les distributions alimentaires, alors même que les personnes ne rencontrent pas de difficulté à ce niveau et qu'une certaine concurrence existe même par rapport à ces distributions.

Mme L note que les personnes vendant à manger ou des cafés le soir font partie du vaste écosystème des consommateurs et des dealers ; lesquels peuvent ainsi boire et manger sans avoir besoin de la maraude.

M. COUTERON en conclut que la suroccupation de certains espaces de la part de ces distributions alimentaires pose véritablement problème. La loi actuelle ne permet pas d'intervenir de manière cohérente ; toutefois, par rapport à ce que les habitants du quartier subissent, il faut pouvoir agir.

Il convient de réfléchir avec les acteurs du domaine de la justice afin de faire preuve davantage de pertinence. Ces distributions à contresens font perdre de l'énergie sans apporter rien d'utile, quelles que soient les stratégies. Elles ne sont pas utiles pour les usagers, ni en termes de besoins ni en termes d'humanité ; et génèrent de surcroît des dépenses pour nettoyer.

Mme L ajoute que cet argent pourrait être dépensé autrement dès lors qu'un problème de salaires se pose et que des outils ne sont pas mis en place faute de moyens financiers.

M. COUTERON note que si le régime pénal ne permet pas d'intervenir, cela n'empêche pas de réfléchir au sujet. La situation est qualifiée d'absurde.

Mme GUY retient la proposition de Mme L concernant l'équipe de prévention autour de la Charte de distribution alimentaire parisienne. Cela permettrait de la faire respecter et de dire aux structures faisant de la distribution alimentaire que leur présence n'est pas nécessaire.

Mme F demande si la police municipale qui va être mise en place par Nicolas NORDMAN pourrait assumer ce rôle. Il est à espérer que cette police sera bientôt présente afin d'apaiser l'espace public et qu'elle pourra dresser des contraventions dès lors que la propreté n'est pas respectée. La présence de policiers municipaux parcourant le quartier à pied est un élément important afin d'apaiser l'espace public. Ils pourront faire de la pédagogie à destination des distributions alimentaires, rappeler les règles relatives à la propreté et aux déchets.

Mme GUY propose de poser la question. Elle sait que la réponse comportera des limites, mais préfère ne pas s'avancer.

Mme L suggère d'auditionner Nicolas NORDMAN.

Mme Guy est d'accord pour que la question lui soit posée. Cette solution ne lui semble pas infaisable en ce qui concerne les distributions alimentaires. S'agissant du respect de l'espace public au sens large évoqué par Mme F, le fait d'aborder les consommateurs de crack n'est pas simple. Il s'agit d'un métier particulier, les habitants le savent.

Mme F en est consciente, mais signale qu'elle vit dans le quartier depuis plus de trente ans, et qu'elle se souvient de policiers y faisant la circulation notamment. Cela peut paraître anodin, mais leur présence aidait à maintenir une certaine civilité. Sans s'adresser spécifiquement aux consommateurs de crack qui ont des besoins particuliers, la police municipale pourrait aider à apaiser le quartier en représentant l'ordre public au quotidien et en rappelant les règles à tous les citoyens.

Mme GUY a également connu cette époque où le 19^{ème} arrondissement comptait non seulement des îlotiers, mais aussi des antennes du Commissariat un peu partout dans les quartiers. Ces dernières ont été fermées il y a plusieurs années au moment de l'arrêt des politiques de police de proximité et du non-remplacement d'un fonctionnaire de police sur deux. L'effectif de policiers nationaux du 19^{ème} arrondissement a été réduit de manière drastique. Cela n'est donc pas du tout un hasard si les habitants ne voient plus ces policiers au sein de l'espace public. Il est toutefois signalé que la police municipale n'a pas vocation à remplacer la police nationale.

M. COUTERON reprend le témoignage de Mme L qui mentionnait que certaines distributions alimentaires se transformaient en « ambiancage ». Cela permet d'intervenir. L'interdiction de distribuer des emballages plastiques peut également être envisagée. Il est possible de travailler à partir des informations apportées par les riverains sur les pollutions visuelles ou sonores.

Techniquement, par rapport au Plan crack, il existe des moyens d'intervenir sur l'incohérence de la gestion de l'espace public. Tout ne passera pas par la police municipale ou par des réponses policières, mais les témoignages des riverains constituent une base de travail. Il faut se donner le temps d'y réfléchir posément, d'auditionner des responsables et de poser un certain nombre de questions. Il serait de bon ton de limiter des pratiques n'étant pas cohérentes par rapport aux objectifs fixés par le Plan crack.

Mme L souhaiterait entendre les réactions spontanées d'habitants tirés au sort.

M. R note que depuis le premier confinement, les points d'attroupement changent tous les deux ou trois mois, et qu'ils se rapprochent de son domicile. Lorsqu'il passe devant la CRAMIF le matin en amenant son fils à la crèche, il voit des déchets partout et des poubelles qui débordent. Il avait remarqué que les distributions alimentaires participaient à cette pollution. Devant le MK2 fermé, des squats se forment occasionnant une accumulation de déchets. La fermeture des bars, des restaurants ou des lieux de culture du quartier a eu un impact : les gérants faisaient la police tout en échangeant beaucoup avec les consommateurs et les squatteurs.

M. R utilise l'application *DansMaRue* et signale quasiment tous les deux jours un problème de propreté. Il se dit souvent qu'il ne prend aucun plaisir à marcher dans les rues de son propre quartier. Il voit les équipes de propreté passer au quotidien et les remercie souvent pour le travail formidable qu'ils font. Il a l'impression que les déchets débordent de partout, notamment sur les zones de consommation de crack.

Cette situation est désolante et les habitants ne la comprennent pas forcément. Les différents témoignages sont à ce titre intéressants : si les distributions alimentaires semblent a priori louables, le fait qu'elles soient faites n'importe comment permet de comprendre la multitude de déchets alimentaires et plastiques.

À la lecture des propositions du Plan crack, et au regard de la situation sur le terrain, il est regrettable de constater qu'une grande partie des excellentes idées que renferme ce plan ne soient pas mises en œuvre.

M. GAILLARD invite les habitants à utiliser l'application *DansMaRue* : ce système permet aux services de la Ville d'envoyer des équipes et de refaire des passages. Il entraîne une certaine régularité par rapport à une zone où les services ont conscience des difficultés. Les prestations vont être renforcées sur les emplacements des personnes à la rue : à certains endroits, lorsque les personnes s'en vont, des matelas trainent et cela fait partie des situations appelant un renforcement. L'application *DansMaRue* est un outil utile aux services afin de cartographier la zone et de pouvoir apporter une réponse régulière.

Mme GUY ajoute qu'elle permet aux équipes de situer les points récurrents de malpropreté.

M. R note que la prise en charge est assez rapide.

M. GAILLARD mentionne que les services ont toujours besoin de s'améliorer, et ce, malgré le fait que le sujet soit plus global que la seule propreté.

Mme GUY rappelle que six interventions ont lieu par semaine, que trois interventions approfondies sont prévues ainsi qu'une intervention auprès des personnes à la rue. Il est rappelé que malgré l'opération de nettoyage approfondi menée par Korrigan le matin quai de la Seine, un brasero y a été installé le soir même. Colombe BROSEL est d'ores et déjà sensibilisée à ce sujet. Un bilan a été demandé aux équipes. Si des moyens supplémentaires sont nécessaires, la Mairie est prête à aller plus loin. Les zones sont néanmoins resalées très rapidement.

Mme L mentionne l'existence d'un aspirateur, le Glutton, qui semble très efficace. Elle demande pourquoi il n'est pas utilisé dans le quartier, où elle voit majoritairement des agents équipés de balais. Cela permettrait un gain de temps par rapport au nettoyage.

M. GAILLARD va demander quelle est la fréquence des interventions avec ces moyens mécanisés dans le quartier. Ils sont très performants et très demandés.

Mme GUY pense que ces moyens mécaniques sont utilisés, mais pas quotidiennement.

Mme L remarque que le nettoyage opéré notamment entre la Maison des Canaux et le MK2, est fait au moyen d'un jet. Cela ne fait qu'écarter les petits détritiques en plastique qui finissent dans le bassin de La Villette. Ce bassin magnifique abrite une faune qui fait le charme du quartier. Les moyens mécaniques évoqués précédemment permettraient de mieux le protéger.

M. GAILLARD le note et mentionne que le bateau des Canaux intervient sur ce bassin pour y récupérer les déchets flottants.

Mme L désigne des détritiques de quelques centimètres, et n'est pas sûre que ce bateau ramasse les pipes à crack. Ces petits déchets sont nombreux entre la Maison des Canaux et le MK2, ils sont finalement repoussés vers le bassin.

M. GAILLARD en conclut que le Glutton permettrait de les aspirer au lieu de les pousser. Il va étudier comment renforcer l'intervention de cet appareil très performant.

Mme GUY remarque que ces petites initiatives sont de nature à faire progresser les choses.

M. COUTERON espère que l'atelier de demain sera aussi constructif que celui qui vient d'avoir lieu. Il comprend la frustration relative à la question des moyens et des salaires,

mais estime qu'entre les auditions prévues et les propositions faites, des pistes apparaissent et qu'il convient de persévérer dans cette voie.

Mme GUY confirme que de véritables pistes existent ; lesquelles présentent l'avantage de s'inscrire dans le court, moyen et long terme. Un nouveau groupe de travail se réunira demain. S'agissant de la semaine prochaine, un délai supplémentaire semble nécessaire par rapport aux auditions, à leur préparation, ou à la communication du compte-rendu aux intervenants. L'Observatoire reviendra vers les participants à l'atelier dans quinze jours afin très certainement de concrétiser les propositions d'audition intéressantes qui ont été formulées. La participation active des riverains est saluée, ils sont remerciés et assurés que l'Observatoire tirera un bénéfice maximum de ces échanges afin de leur apporter des solutions à long et court terme.

Fin de l'atelier à 20h15.